



Doc. 12312
23 juin 2010

Réaffirmer l'universalité des droits de l'homme

Proposition de résolution

déposée par M. Denis BADRÉ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'universalité des droits de l'homme, qui trouve son fondement dans la dignité de l'être humain, est aujourd'hui menacée. La contestation de leur caractère universel n'est pas nouvelle. Pendant la guerre froide, elle prenait la forme de l'affirmation de la prééminence des droits économiques et sociaux sur les droits civils et politiques. L'époque marquée par l'optimisme consécutif à la fin de l'affrontement est/ouest, qui a vu les droits de l'homme connaître d'importantes avancées, semble révolue. Les droits de l'homme semblent aujourd'hui pris au piège de tentatives de bipolarisation internationale selon un axe nord/sud.

Leur universalité est en effet menacée, en particulier par le relativisme culturel et religieux. Dans certaines instances internationales, on peut parfois observer une alliance des régimes totalitaires et des régimes théocratiques qui cherchent à faire prévaloir les intérêts du groupe au détriment de ceux de l'individu.

Les droits de l'homme n'appartiennent à aucune civilisation particulière. Leur application n'est certes pas encore universelle, mais leur caractère universel implique qu'ils restent valables en tous lieux, en tous temps et pour tous les hommes, sans aucune distinction. Les droits de l'homme reposent sur des valeurs qui peuvent être partagées par l'humanité tout entière. Ils ne sauraient être réécrits en fonction de telle ou telle spécificité. Leur universalisme n'est pas un obstacle à la diversité culturelle.

Notre Assemblée parlementaire, en réfutant les arguments de ceux qui contestent la portée universelle des droits de l'homme, contribuera à mieux promouvoir et protéger ceux-ci.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

BADRÉ Denis, France, ADLE
AGIUS Francis, Malte, PPE/DC
AUSTIN John, Royaume-Uni
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
DURRIEU Josette, France, SOC
FASSINO Piero, Italie, SOC
FRUNDA György, Roumanie, PPE/DC
GIRARDIN Annick, France, SOC
GROSS Andreas, Suisse, SOC
GROSSKOST Arlette, France, PPE/DC
HOLOVATY Serhiy, Ukraine, ADLE
JENSEN Michael Aastrup, Danemark, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KUCHEIDA Jean-Pierre, France, SOC
LALONDE Francine, Canada
LECOQ Jean-Paul, France, GUE
LØHDE Sophie, Danemark, ADLE
LONCLE François, France, SOC
LUNDGREN Kerstin, Suède
MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
MARTY Dick, Suisse, ADLE
MELONI Assunta, Saint-Marin, ADLE
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
POZZO DI BORGO Yves, France, PPE/DC
REPS Mailis, Estonie, ADLE
RIGONI Andrea, Italie, ADLE
ROSSELL TARRADELLAS Amadeu, Andorre, ADLE
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
VITALI Luigi, Italie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste